



Déroulement d'une Procédure de succession

Par **Zazkach13**, le **22/12/2017** à **15:16**

Bonjour,

Je souhaiterais avoir une information concernant l'incidence que pourrait avoir la signature d'un mandat de recherche d'acquéreur qui vaut mandat de vente d'un bien dans une succession.

Je m'explique : dans le dossier de succession de mon père, (je suis enfant d'un premier lit) un notaire traite le dossier général et leur service immobilier se charge de vendre la maison.

On me demande déjà de signer le mandat de recherche d'acquéreur alors qu'à ce jour je n'ai toujours rien reçu comme document concernant la succession : ni acte de notoriété, ni attestation de propriété immobilière, ni document relevant de l'actif et du passif etc...

Il y a le conjoint survivant qui souhaite vendre la maison au plus vite.

Je voudrais savoir si cela est légal et surtout si cette signature de mandat pourrait avoir une incidence sur l'acceptation ou non de la succession ?

Etant à ce jour sans aucune information, que dois-je faire ?

Je trouve que cela va un peu vite. Je ne voudrais pas me retrouver coincée par cette signature !!!

dois-je attendre les principaux documents ?

Merci de votre conseil.

Par **Visiteur**, le **24/12/2017** à **14:59**

Bjr

Tous les ayants-droits, doivent signer et il y a un conjoint survivant, qui doit également signer.

De plus, il est évident que vous ne devez rien signer si vous n'êtes pas sûr d'accepter la succession.